

Rectorat

Secrétariat général

2017-32

Dossier suivi par
M. Pierre JAUNIN

Réf. :

\\Dreffeac\ressources\sg\sec_
sg\SGS\Courriers
SG\2017\Calendrier scolaire
2017-2018\Etablissements
prives_Calendrier scolaire
2017-2018.doc

4, rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES Cedex 3

Nantes, le 6 octobre 2017

Le recteur

à

Mesdames et Messieurs les directeurs
d'établissement privé

s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des
services de l'éducation nationale

Objet : calendrier scolaire des vacances de printemps 2018

Je vous informe que j'ai pris la décision de modifier le calendrier des vacances scolaires du printemps prochain de la façon suivante : les cours s'arrêteront ainsi le 25 avril après la classe au lieu du 20 avril et reprendront le 14 mai matin au lieu du 7 matin.

Cette disposition est prise à titre exceptionnel, après consultation au niveau régional selon les modalités habituelles. Elle permettra d'éviter les inconvénients initiaux d'une semaine de rentrée perturbée par les deux jours fériés des mardi 8 et jeudi 10 mai. Avec ce nouveau calendrier, les élèves bénéficieront strictement du même nombre de jours de cours que prévu initialement.



William MAROIS